

LVA hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



“L’olympisme est un renverseur de cloisons.”
Pierre de Coubertin



Le chiffre

6

athlètes olympiques et paralympiques présents dans notre ville le 23 juin

4 La gare mise en accessibilité



5 à 8 Conseil municipal : le cap maintenu

▶ 3 et 9

Le sport en fête cet été



Actus...

Récompense

La maison Louise-de-Bettignies reçoit les Rubans du patrimoine

Trois années de travaux ont été nécessaires pour faire de la maison Louise-de-Bettignies un lieu innovant dédié à la cause des femmes. Les Rubans du patrimoine récompensent aujourd'hui ce travail de rénovation et de réinvention.

Chaque année, la Fédération française du bâtiment, en partenariat avec l'Association des maires de France, la Fondation du patrimoine, la Fédération nationale des Caisses d'épargne, le groupement français des entreprises de restauration des monuments historiques, organise un concours national pour distinguer les communes et intercommunalités qui ont réalisé la réhabilitation ou la mise en valeur de leur patrimoine bâti. Le jury national offre des récompenses nationales, régionales et départementales. La Maison Louise-de-Bettignies a obtenu le prix régional. Seuls 200 chantiers l'ont reçu depuis 1994.

Ce n'est pas la première fois qu'une réfection amandinoise est ainsi valorisée pour sa qualité. L'an dernier, c'était l'église Saint-Martin construite pendant

la Révolution française dans un style néoclassique. Elle aussi avait obtenu la reconnaissance régionale.



Venez découvrir les écoles d'art, de musique, de danse de notre ville

Elles sont trois dans notre cité thermale, regroupées sous l'acronyme CEPAC : l'école de musique, celle d'arts plastiques et celle de danse. Tout au long de l'année scolaire, elles contribuent au développement et à l'épanouissement des enfants, puisque c'est vers eux qu'elles sont tournées. L'école de musique et d'arts plastiques les accueillent dès 3 ans, l'école de danse à partir de 4 ans.

Les inscriptions auront lieu les 5 juillet et 6 septembre, sous réserve de places encore disponibles, à l'Espace Jean-Ferrat, de 14:00 à 19:00.

Des portes ouvertes sont organisées le samedi 1^{er} juillet si vous souhaitez visiter les lieux ou avoir des précisions sur les enseignements proposés à l'année ou sous forme de stages. Chacune des trois écoles vous attendra dans ses murs de 10:00 à 12:00 et de 14:00 à 18:00.

La rentrée des élèves est, elle, prévue le lundi 11 septembre.

- ▶ École de musique :
9 ruelle des Jardins.
- ▶ École d'arts plastiques :
51 avenue des Sports
- ▶ École de danse :
9 rue Jules-Imbault



Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle

DIM. 18 JUIN

Le 18 juin 1940, le maréchal Pétain s'apprête à négocier les conditions d'un armistice avec l'Allemagne. Le général de Gaulle prend la parole sur les ondes de la BBC pour exhorter les Français à ne pas cesser le combat. Ce discours est considéré comme le texte fondateur de la Résistance française, dont il demeure encore aujourd'hui le symbole.

- ▶ 9:45 - Stèle du Général de Gaulle

Devoir de mémoire

Un hommage rendu aux morts pour la France en Indochine



Par deux fois, les forces françaises sont intervenues en Indochine entre 1940 et 1954. D'abord pour contrer le Japon, alors allié aux Nazis. Lors de la guerre d'indépendance du Vietnam, du Laos et du Cambodge, ensuite, qui a marqué la fin de la présence française en Extrême-Orient.

Près de 100 000 de nos militaires ont péri durant ces batailles. « Elles ne peuvent être des guerres oubliées », a rappelé ce jeudi 8 juin, la conseillère municipale Danièle Iovino en lisant le message de Patricia Miralles, secrétaire d'État, au Jardin de la mémoire.



Festival de l'Eaulympisme

L'esprit sportif, ça se partage

Les Jeux olympiques, on ne les vit d'habitude que de l'extérieur. Le vendredi 23 juin, six athlètes raconteront sur la scène du Théâtre des Sources leur expérience. Le lendemain, ce sera à vous de montrer ce dont vous êtes capables.

Venez rencontrer des champions olympiques vendredi 23 juin...

Réputé pour sa fougue et ses dribbles, le basketteur nordiste Jean Degros gagne tout : la Coupe de France, le titre de champion de France, le brassard de capitaine de l'équipe de France. En 1964, il va participer aux Jeux olympiques de Rome. L'organisation n'est plus la même de nos jours, mais l'émotion reste intacte pour chaque athlète.

Le nageur Sylvain Paillette viendra raconter sa participation aux Jeux paralympiques de Pékin, le cycliste Pascal Potié aux JO de Los Angeles, Séoul et Barcelone. Le danseur Khalil Chabouni, lui, est en pleine préparation des Jeux de Paris.

Deux championnes, en or et en bronze de judo, évoqueront ce graal suprême rêvé par tous les sportifs, petits comme grands : les amandinoises Cécile Nowak et Natalina Lupino. ◀

▶ 18:30 - Théâtre des Sources. Gratuit.



... à vous de jouer le samedi 24 juin !

Prenez une tenue confortable et vos baskets. Les équipements sportifs de la ville vous attendent pour pratiquer ou découvrir de nombreux sports.

Grâce aux associations amandinoises, vous pourrez vous initier, par exemple, au complexe Notre-Dame-d'Amour au football, au tir à l'arc sur cible de 10 mètres, au VTT, au cross-fit. Au complexe Verdavaine, ce sera au handball, à la GRS, à la Zumba, au parcours gymnique, à la course à pied, au volley-ball et, de 14:00 à 16:00, vous pourrez suivre des cours de gymnastique d'entretien.

Au boulodrome, venez vous initier à la pétanque et au mölkky. À la salle Maurice-Hugot, au basket, à l'escalade et au tennis de table. Au complexe de tennis, évidemment, c'est au tennis que vous pourrez vous essayer. Au dojo, place au MMA entre 13:45 et 16:00, puis au judo entre 16:00 et 18:00.

Vous pourrez également assister à des démonstrations de sports hors du commun, comme le Jump air bag au complexe Verdavaine, au Double dutch à Maurice-Hugot... ◀

▶ De 13:30 à 18:00. Gratuit.

Le rugby mis à l'honneur

Grâce à des Amandinois qui n'ont pas compté leur temps, un des ronds-points de notre ville célèbre désormais le ballon ovale. Cela ne doit rien au hasard : nous ne sommes plus qu'à quelques semaines du lancement de la Coupe du monde de rugby.

▶ Inauguration sam. 24 juin à 11:00 - Avenue Angèle-Lecat



Accessibilité

Pentes douces pour rejoindre le train

Moderniser la gare, en rendre plus fluide l'accès grâce aux parcs de stationnement, à la connexion entre les modes de transport, assurer pour tous le confort du cheminement vers les quais. Tels sont les objectifs des travaux menés autour et en gare qui est une des entrées majeures de notre cité.

Qui n'a pas regretté le poids de sa valise, fut-elle à roulettes, quand pour aller prendre le train, il faut affronter un escalier. Et que dit la personne à mobilité réduite, pour qui accéder à l'embarquement relève du parcours du combattant ? Ou encore quelle difficulté pour le parent emmenant son enfant en poussette ! Pour la gare de Saint-Amand, l'écueil est levé. Le chantier de construction des rampes avec une double main courante permettant de rejoindre en toute sécurité le quai numéro 2, celui des trains vers Lille, vient de s'achever. Engagé en 2021, l'équipement vient d'être inauguré par la SNCF, la Région et l'État en présence de personnalités et d'élus dont Valérie Létard, sénatrice, et Fabien Roussel, député.

Deux modules de rampes, 100 m à 5 % d'inclinaison, ont été aménagés pour relier le passage souterrain et les traditionnels escaliers. SNCF Réseaux a réalisé cette infrastructure en béton. L'architecture en est plus complexe qu'il n'y paraît puisque le chantier réalisé dans un sous-sol où l'eau affleure devait en assurer l'évacuation, garder toute la sécurité nécessaire au trafic ferroviaire et ne pas causer de gêne excessive pour le quartier.

Porté et financé par la SNCF, la Région et l'État, cet équipement a officiellement été ouvert par une administratrice valenciennoise de France Handicap, venue tester en direct l'équipement. ◀

En quelques chiffres...

200 mètres de rampes avec paliers de repos

4 mètres : la profondeur du terrassement

2 000 m³ de déblais

70 TER par jour

2 500 voyageurs quotidiens

6,14 millions d'euros: montant de l'investissement

Ils l'ont dit...

Alain Bocquet, maire

« Ce nouvel équipement est un atout pour l'attractivité de notre gare qui accueille 750 000 voyageurs chaque année. Il va dans le bon sens. Le défi climatique nous demande de mettre le turbo pour faciliter les déplacements par train. Notre gare doit intégrer le futur réseau du TER-RER métropolitain. »

Baptiste Oberlin, SNCF Réseaux

« Le train nous projette dans un avenir des transports décarbonés. L'autonomie de tous les voyageurs est un enjeu essentiel. »

Franck Dhersin, vice-président du Conseil Régional

« Nous avons financé à 50 % cet équipement. Ces investissements pour faciliter l'accès au train sont très importants et continueront d'être une priorité pour une Région où la mobilité de tous passe par le ferroviaire. »

Guillaume Quenet, sous-préfet

« Les gares doivent s'adapter aux nouveaux usages et besoins, aux mobilités plurielles ; le train doit être l'outil leader des déplacements pour tous. »

[Dossier] Conseil municipal



Un cap maintenu

Après un moment de recueillement en hommage à Robin Delesalle (lire p.10), les élus municipaux ont enchaîné deux conseils municipaux : le premier pour déterminer le cortège électoral amandinois qui participera aux élections sénatoriales en septembre, l'autre pour bâtir les futurs projets de notre ville.

Le conseil municipal de mi-année est toujours important. Le budget de l'année précédente est enfin figé, établi, connu. Fort de ces données financières, les élus municipaux peuvent faire le point sur les projets en cours et se projeter dans les suivants. Les années Covid-19 ont enseigné la prudence.

Des finances saines

Grâce à une hausse maîtrisée des dépenses de fonctionnement, l'épargne nette de notre commune a atteint un niveau jamais vu depuis 2019 : 4,4 millions d'euros. Avec un taux d'épargne brute supérieur à 10%, suivant les recommandations de la Chambre régionale des comptes, la ville démontre sa très bonne santé financière.

Depuis 2020, Saint-Amand se distingue également par sa très bonne capacité de remboursement de la dette, avec un désendettement moyen de 2,8 millions d'euros par an et une capacité de désendettement portée à 3,85 ans en 2022. Bien en-deçà du seuil des 12 ans qui témoigne d'une situation financière inquiétante pour une collectivité et des 15 ans dans laquelle elle devient critique.

Le budget de notre commune a également bénéficié de la belle activité du Pasino. Bien qu'en travaux, il a comptabilisé 505 350 entrées l'an

dernier pour sa salle des jeux. « La fréquentation du casino, malgré l'absence d'une salle de spectacle et les contraintes Covid, est allée au-delà de nos espérances », s'est félicité Charles Le Roy, directeur général adjoint de l'établissement. L'établissement reverse plus de 19 millions d'euros à l'État et 6 012 247€ à notre ville auquel s'ajoute un soutien d'un million d'euros à ses projets culturels.

Les résultats du budget annexe des spectacles sont eux aussi positifs. La fin des restrictions sanitaires a permis de présenter l'intégralité de la programmation culturelle et aux recettes de faire un bond de 28% par rapport à 2021. Le budget annexe du Moulin des Loups est également excédentaire.

Les élus ont approuvé les comptes de gestion 2022 budget principal (unanimité), budget annexe spectacles (unanimité), budget annexe Moulin-des-Loups (unanimité), et les comptes administratifs 2022 budget principal (24 votes pour, 8 contre), budget annexe spectacles (unanimité), budget annexe Moulin-des-Loups (unanimité).

Ils ont ensuite voté l'affectation définitive des résultats 2022 aux budgets 2023 correspondant (unanimité) et ont validé un budget supplémentaire de 1 461 557,55€ au budget principal de l'année 2023 (25 voix pour, 8 contre).

Le prix de la cantine maintenu

Grâce à ces résultats, le conseil municipal a décidé vendredi dernier de maintenir un choix qui lui tient à cœur : ne pas augmenter les prix de la cantine alors même que l'inflation amène les prestataires à augmenter leurs tarifs (unanimité). Il a également choisi de maintenir ses subventions aux associations, qu'elles soient sportives, culturelles... ◀

Les élections sénatoriales se préparent

Chaque élu municipal fait, de droit, partie du collège électoral des sénatoriales. Une partie de cette assemblée sera renouvelée cet automne. Vendredi, les élus amandinois ont procédé à la désignation de neuf électeurs remplaçants, vers lesquels ils pourront se tourner en cas d'indisponibilité le 24 septembre pour prendre part au vote. Huit de la liste Ensemble Saint-Amand au cœur ont été élus et un de la liste L'Alliance amandinoise : André Sénéchal, Cathy Colin, Alain Labbé, Annick Dubois, Martin Duby, Patricia Bugaj, Bernard Hoel, Sabine Vendeville et Pascal Dugnot.

► MISE EN SÉCURITÉ DES ROUTES DÉPARTEMENTALES.

La rocade Nord, comme les rues Albert-Camus et des Ormeaux, les routes de Thermale et de la Fontaine-Bouillon sont très fréquentées des automobilistes comme des piétons. Pour les protéger, le conseil municipal autorise notre maire à solliciter le soutien financier du dispositif d'aide à la sécurisation des routes départementales en agglomération 2023 (vote à l'unanimité).

► **TROIS TERRAINS DE PADEL.** Le complexe de tennis Robert-Dussart accueille chaque année plus de 700 licenciés. La ville, en partenariat avec le Saint-Amand Tennis Club souhaite, sur l'un des terrains de tennis existant, construire trois terrains de padel tennis semi-couverts. Ces courts compacts permettent une pratique ludique et destinée aux jeunes. Le chantier représente une enveloppe de 423 431,25€ qui peut être subventionnée par l'État, le Département, l'Agence nationale du sport. La Ville aurait un reste à charge de 33% (vote à l'unanimité).

► **AMÉLIORATION ESTHÉTIQUE DE LA VOIE DOLENTE.** La Ville va demander au Syndicat intercommunal de distribution d'énergie électrique et de gaz du Valenciennois d'enfouir le réseau électrique. Le syndicat devrait financer à 80% ces travaux, soit 46 299,04€ HT prévisionnels, et la commune prendre en charge le reste. Il est demandé à Orange d'en faire de même avec les réseaux aériens de communication électroniques. L'entreprise financerait les frais d'études et d'ingénierie ainsi que les travaux de câblage, la Ville le reste. (votes à l'unanimité).

► **VENTE D'UN LOPIN DE TERRE.** Pour régulariser l'occupation de fait d'une parcelle communale de 324 m² par un propriétaire voisin, rue Louise-Nicolle, celle-ci a été déclassée du domaine public et vendue au prix de 6 500€ HT. (vote à l'unanimité).

► **DÉSACQUÊT D'UNE PARCELLE.** La parcelle BO 136 d'environ 120 m² située rue du 18-Juin-1940 va être désaffectée et déclassée du domaine public pour intégrer le domaine privé communal (vote à l'unanimité).

► **TAXE D'HABITATION POUR LES ASSOCIATIONS.** Plusieurs associations de notre ville ont eu la mauvaise surprise de recevoir un avis d'imposition pour les locaux municipaux qu'elles occupent à titre gracieux. Le conseil municipal a protesté contre ce phénomène, nouveau et inique, et souhaite demander aux Finances publiques de les annuler, de ne plus assujettir les associations à cette taxe. (vote à l'unanimité).

► **UNE INDEMNITÉ FORFAITAIRE POUR FONCTIONS ITINÉRANTES.** Certains agents municipaux sont amenés à se déplacer souvent avec leur véhicule personnel dans le cadre de leurs fonctions professionnelles. Un forfait annuel de 240€ pourra désormais les indemniser (vote à l'unanimité).

► **RADARS PÉDAGOGIQUES.** Quatre de ces radars ont été installés route de Condé pour un montant de 194 749,89€ HT. Le conseil municipal souhaite demander des subventions au Département (vote à l'unanimité).

Savoir nager, c'est primordial



Depuis son ouverture en 2014, le Dragon d'Eau accueille chaque année les enfants de grande section jusqu'au CM2 pour leur permettre d'apprendre la natation. L'objectif est pour eux d'obtenir l'Attestation du savoir-nager en sécurité lors de leur dernière année d'école primaire. Le taux de réussite à ce test de référence est de 50% en France, mais de 82% pour les écoliers venant au centre aquatique amandinois.

Prix et température constants

« On a fait cette piscine dans ce but », rappelle Alain Bocquet. De nouvelles communes se manifestent pour rejoindre les 19 déjà regroupées au sein de la Société publique

locale (SPL) qui porte le Dragon d'Eau. Elle a plusieurs cordes à son arc : grâce à sa pompe à chaleur à géothermie verticale, la température de l'eau n'a pas bougé depuis l'an passé. Les prix n'ont pas varié non plus. Les animations proposées remportent du succès, notamment l'apprentissage de la natation et l'aquafitness.

L'an dernier, 175 004 personnes ont ramené leur maillot de bain à Saint-Amand. Ce chiffre n'est pas tout à fait représentatif d'une année normale, puisque des contraintes sanitaires ont perduré jusqu'au 28 mars. C'est malgré tout le signe que notre piscine n'est pas près de prendre l'eau.

Un Espace Bédé modernisé

Il a vingt ans et a besoin de quelques travaux, l'Espace Bédé, pour accueillir de manière plus confortable chaque Amandinois. Tout d'abord, il faut le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite ce qui n'est aujourd'hui pas le cas. Un nouvel accueil sera créé pour renforcer la confidentialité. Dans l'actuel prendra place un tiers-lieu dans lequel des conférences, des ateliers, des animations... seront proposés.

Un pôle action sociale verra également le jour, ainsi que de nouveaux bureaux et une liaison vers la future épicerie solidaire. Les peintures seront aussi refaites, tout comme la signalétique, la pose de cloisons, l'installation d'un préau...

Ce chantier devrait coûter 280 000€ HT et être soutenu par l'État, les bailleurs sociaux, la Région. Resterait à la charge de l'Espace Bédé 56 000€ (25 votes pour, 6 votes contre, 2 abstentions)





Des choix pour l'écologie et l'économie de la ville

Depuis 2016, notre ville fait le choix des LED connectées pour l'éclairage public. Avec une durée de vie plus longue, leur capacité à cohabiter avec des variateurs de luminosité, elles permettent de réaliser des économies d'énergie et d'être plus écologiques. Ce chantier s'étale sur plusieurs années.

876 points lumineux ont déjà été modifiés dans notre cité thermale. Leur puissance d'éclairage est réduite entre 23:30 et 5:00 du matin. Grâce à ce changement, la consommation d'éclairage public a été réduite de 78% et a permis de réaliser une économie d'environ 760 000€.

Vendredi, le conseil municipal a donné son accord à l'unanimité pour que notre maire recherche des subventions pour convertir 202 nouveaux lampadaires situés dans les rues de Valenciennes, de Vaucelles, de la Wemberghe, de la Croisette, Notre-Dame-d'Amour,

de la Cense-au-Bois, du Marillon, sur la place du Mont-des-Bruyères, le rond-point de Thermal, l'impasse Vincent et le parking situé rue de Tournai.

Ce chantier devrait coûter 314 000€ et être financés à part égale par la Ville et le Fonds vert. Les travaux, eux, devraient s'étaler de juin à novembre.

Mieux éclairés, mieux isolés

Poursuivant cette logique, la Ville souhaite remplacer par des LED l'éclairage des ateliers et bureaux du Centre technique municipal, tout comme les stades Verdavaine et Notre-Dame-d'Amour.

Les élus municipaux ont, là encore, unanimement accepté la proposition tout comme celle d'effectuer la rénovation énergétique de la crèche municipale Les poussins.

▶ **LE FINANCEMENT DU PARVIS DE LA TOUR ABBATIALE ACTUALISÉ.** Plusieurs collectivités territoriales ont accordé des subventions au projet de renaissance du parvis de la Tour et de son pont du XVII^e siècle. Il comprend désormais un apport de l'État de 250 000€, de la Région et du Département de 400 000€ chacun, du mécénat de 315 000€, de la Porte du Hainaut de 200 000€. L'autofinancement communal est de 483 212,22€, soit 23,59% des 2 048 212,22€ du projet. (27 voix pour, 6 votes contre)

▶ **UNE TECHNOLOGIE DE POINTE POUR LA MAISON LOUISE-DE-BETTIGNIES.** En tant que centre de ressources multimédia sur l'émancipation des femmes dans le monde et à travers l'histoire, la Maison Louise-de-Bettignies va se doter d'un écran sphérique interactif. Cet équipement, d'une valeur de 66 200€, pourrait être subventionné par l'État. (27 voix pour, 6 votes contre)

▶ **DES POSTES PERMANENTS À L'ÉCOLE DE MUSIQUE.** Pour assurer la continuité de ses missions d'enseignement, six postes permanents à temps complet sont créés. (vote à l'unanimité)

▶ **CENTRALE D'ACHAT.** Notre ville va adhérer au syndicat mixte Nord - Pas-de-Calais Numérique (La Fibre Numérique 59 62) qui intervient en tant que grossiste ou intermédiaire, dans les domaines des services de télécommunication, et qui prévoit d'offrir des services, prestations et fournitures en services de télécommunications et communications électroniques. (vote à l'unanimité)

▶ **PROTECTION DES DONNÉES.** Une convention entre le Centre de gestion du Nord, la Porte du Hainaut et notre ville permet désormais de recourir à un délégué à la protection des données issu du Centre de gestion en cas de besoin, sur la base d'un coût horaire de 50€ de l'heure (vote à l'unanimité).

▶ **CHATS ERRANTS.** Une nouvelle convention sera passée entre la Fondation 30 millions d'amis et la Ville afin de stériliser et d'identifier 50 chats errants supplémentaires pour un budget communal de 2 250€. 345 félins en ont bénéficié depuis 2019. (vote à l'unanimité)

Un Plan Vélo qui se construit

L'ambition est double : améliorer la sécurité des cyclistes et faire du vélo un allié de la santé, dans notre cité santé bien-être. La municipalité travaille avec l'Association droit au vélo (ADAV) sur l'élaboration d'un Plan Vélo favorisant le nombre de déplacements en vélo.

Un comité de pilotage, composé d'élus et de membres de l'ADAV, se réunira en juillet pour construire un document cadre présentant un ensemble de mesures, comme le développement d'un réseau d'itinéraires cyclables. Le conseil municipal a autorisé à l'unanimité notre maire à solliciter des financements auprès de collectivités qui accompagnent ce développement, comme l'Europe, l'État, la Région, le Département et la Porte du Hainaut.

Une nouvelle liaison douce

D'ores et déjà des actions sont mises en place, comme la création d'une liaison douce entre la rocade Nord et la route de Condé pour permettre aux cyclistes de rejoindre en toute sécurité le centre-ville comme la route de Condé

Cet aménagement coûte 7 815€. Dans le cadre du dispositif d'accompagnement de la politique cyclable départementale 2023, il pourrait être subventionné pour moitié par le Département. Le conseil municipal a soutenu à l'unanimité le projet comme le plan de financement.



Une vision différente de la gestion communale

Le conseil municipal a commencé par une approche assez surréaliste de l'analyse du référendum de mars dernier concernant la police municipale. Pour rappel, seuls 19% des Amandinois ont voté et 76 % des votants ont rejeté le projet du Maire. Or, Alain Bocquet en a conclu qu'il fallait créer de nouveaux postes au SMIR, dont un garde-champêtre, et mettre en place une filière « police municipale ». Nous n'avions pas compris les résultats du référendum comme un souhait de la population de créer une police... Le référendum aurait-il eu pour but de demander aux habitants ce qu'ils pensent, en se moquant totalement de leur réponse ? Devant nos protestations et celles de l'Alliance amandinoise, le Maire a heureusement retiré ces délibérations ubuesques.

Sur plusieurs autres sujets, nous avons aussi mar-

qué notre différence de vision de la gestion communale : certaines dépenses nous semblent superflues. Ainsi, 500.000 € pour construire un pont d'apparat au pied de la Tour Abbatiale (à ajouter à plus d'1,2 million de subventions dont nous n'oublions pas qu'il s'agit aussi d'argent public donc, entre autres, de l'argent des Amandinois) ou 40.000 € (sur 66.200 € au total) pour acheter un « écran sphérique interactif » à placer dans la maison Louise de Bettignies, afin d'illustrer « l'internationalité » de la défense du droit des femmes... Voilà de l'argent qui pourrait être employé autrement, pour améliorer le quotidien des Amandinois, y compris des femmes victimes de violences.

Dans le même ordre d'idée, les 280.000 € dévolus à la réfection du CCAS (centre Raymond Bédé) sont excessifs. Nous ne contestons pas l'idée de réamé-

nager le centre pour améliorer l'accueil et la prise en charge de ses bénéficiaires, mais les dépenses du CCAS doivent surtout servir à régler les problèmes concrets des plus pauvres.

Notre commune bénéficie d'argent qui tombe du ciel, en l'occurrence des machines à sous du Pasino (6 millions pour la commune en 2022). Ce n'est pas une raison pour dilapider cet argent. Faisons-en meilleur usage.

AGIR POUR SAINT-AMAND

Éric CASTELAIN

A mi- mandat: « Le sombre bilan d'une gestion municipale cahotique et régressive ! »

« L'examen des comptes 2022 marque la dégradation des finances de la ville. Cette situation génère la réduction des services à la population. Et les investissements structurants sont au point mort. Malgré cela, c'est une véritable gabegie des ressources municipales qui se confirme au regard des dérives des dépenses de fonctionnement et des équipements démesurés et superflus réalisés. A l'exemple du « Centre ressources » Louise de Bettignies qui coûte toujours plus cher pour une fréquentation et une activité quasi nulles. Fréquentation en berne aussi pour le Centre Aquatique qui a perdu plus de 25% d'entrées (-61.000) depuis son ouverture en 2014 et qui traduit un réel problème d'attractivité ! Le gaspillage municipal c'est aussi la tentative du Maire de recruter des agents supplémentaires pour un service de "police" malgré

le rejet massif de sa création exprimé lors du Référendum. Heureusement l'Alliance Amandinoise a obtenu l'annulation de ces embauches de... Garde Champêtre (!) et fait respecter le vote de la population ! Nous avons aussi réclamé une répartition plus équitable par la ville du million d'euros dont le Casino doit s'acquitter chaque année en faveur du rayonnement touristique, culturel, sportif et festif de notre cité. L'utilisation de cette somme doit être transparente et paritaire afin de bénéficier plus et mieux à tous les acteurs locaux (associatifs et autres) qui contribuent à ce développement. De même et alors que jusqu'en 2022 le "Passport Senior" profitait à plus de 1300 Amandinois-es; ils ne sont plus que 500 à fréquenter le "Palais des Séniors" et pour plus cher ! D'autre part, face aux 3,7 millions d'euros que va coûter le "Pont d'Opérette"

sur la grand'place financés à 60% par les contribuables, l'Alliance Amandinoise exige à nouveau que cet argent public soit utilisé pour des projets plus utiles pour les habitants. Notamment pour créer à côté du Pont du Moulin Blanc une passerelle réservée aux piétons et cyclistes afin de franchir en toute sécurité la voie ferrée et remplacer ainsi la passerelle municipale existante (au bout de la rue Barbusse) qui est en mauvais état et inadaptée. A l'évidence c'est une gestion cahotique et régressive qui se confirme à mi-parcours de ce 5ème mandat du Maire et il est urgent pour notre ville et ses habitants d'y mettre un terme !

L'ALLIANCE AMANDINOISE

Éric RENAUD, Claudine DEROEUX,
Antoine DELTOUR, Nathalie GRIMAUX-BIGEX,
Hassane MEFTOUH

Sécurité à St Amand : Encore un rendez-vous manqué!

Chers Amandinois

Malgré les résultats du référendum sur la police municipale à St Amand, Alain Bocquet a proposé, dans trois délibérations du Conseil municipal du vendredi 9 juin, le doublement des effectifs du SMIR avec notamment le recrutement d'un garde champêtre.

Ce garde a dans sa fiche de poste à peu près les mêmes missions qu'un policier municipal. Cette décision de la municipalité est donc surprenante au vu des résultats du référendum mais c'est malgré tout une amélioration des moyens humains pour améliorer la sécurité dans notre ville. Au

moment du vote, le Maire a retiré les trois délibérations sur ce sujet face au mécontentement affiché de deux élus. Il n'y aura donc pas d'agents supplémentaires pour assurer notre sécurité. Ce coup, probablement monté par la municipalité, n'est pas à la hauteur des enjeux de sécurité locaux ; pourquoi la majorité municipale a-t-elle travaillé et annoncé un projet, certes insuffisant mais intéressant, pour volontairement le retirer, sans vote ?! La démocratie locale est encore une fois atteinte, Alain Bocquet aurait dû avoir le courage d'assumer ses annonces et aller au vote, c'est à cela que servent les élus !

Ensuite, la municipalité a annoncé vouloir développer la vidéo-protection, enfin ! Reprenant une nouvelle fois nos idées de longue date, sans toutefois donner le moindre détail à ce jour après trois années de mandat.

Concernant les autres délibérations du conseil municipal, nous avons voté contre le compte administratif 2022 et le budget supplémentaire 2023.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un bel été ; pensons toujours à prendre des nouvelles de nos aînés durant les périodes caniculaires. Au plaisir de vous croiser lors des divers événements associatifs estivaux ou lors des traditionnelles brocantes!

**DÉFENDRE LES AMANDINOIS -
RASSEMBLEMENT NATIONAL**

Guillaume FLORQUIN et Bérangère MAURISSE

Transition énergétique, solidarité et sport à l'ordre du jour

Notre dernier conseil municipal a été l'occasion de lancer de nombreux projets pour poursuivre la transformation de notre ville.

Cela nous est permis par des finances saines et un endettement maîtrisé, malgré une inflation très forte qui touche également les collectivités notamment en ce qui concerne les dépenses énergétiques. Pour y faire face, notre Ville a engagé depuis plusieurs années une politique ambitieuse en faveur des économies d'énergie. Le meilleur exemple est sans doute notre centre aquatique qui grâce à sa pompe à chaleur subit beaucoup moins fortement l'explosion du coût de l'énergie, quand beaucoup d'autres piscines ont dû fermer leurs portes durant plusieurs semaines. C'est dans cette même optique que nous avons donc acté la poursuite du déploiement de l'éclairage public en LED et de la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Le développement du vélo, raison pour laquelle nous avons pris de nouveaux engagements en ce sens.

Autre projet à venir, la réhabilitation de l'espace solidarité Raymond Bédé qui vient de fêter ses 20 ans. Pour mieux répondre aux usagers, être plus facilement accessible à toutes et tous, renforcer la confidentialité et développer de nouvelles initiatives, l'organisation du bâtiment va être complètement repensée et réhabilitée. La solidarité, c'est aussi le maintien à des tarifs inchangés la restauration scolaire malgré la très forte augmentation des denrées alimentaires.

Du côté des sports, en plus du soutien constant

aux associations avec des subventions municipales maintenues, nous poursuivons le développement de nos infrastructures sportives avec notamment le réaménagement d'un terrain de foot au stade municipal et la construction future de 3 terrains de padel au complexe de tennis.

Le sport amandinois sera d'ailleurs à l'honneur lors du prochain festival de l'eau la semaine prochaine dédié à l'olympisme. De nombreuses associations sportives de notre cité thermale proposeront de vous faire découvrir leur sport le samedi après-midi en amont du grand concert de Yannick Noah le soir et de la grande cavalcade du dimanche. Bonnes vacances à toutes et tous !

ENSEMBLE SAINT-AMAND AU CŒUR

Majorité municipale



Évènement

Pour la première fois, un critérium cycliste dans notre ville

Le vendredi 1^{er} septembre, une cinquantaine de coureurs cyclistes professionnels et de solides amateurs partiront à l'assaut de notre centre-ville. Les préparatifs de cette première Ronde des Sources sont en cours pour que cette fête du vélo soit belle.

La petite reine est chez elle à Saint-Amand. Longtemps, notre ville a accueilli le Grand-Prix de Denain et les 4 Jours de Dunkerque. Elle a même organisé les championnats de France de cyclisme sur route, professionnel et amateur en 2012. Cette année, elle prête son centre-ville à la Ronde des Sources, un critérium professionnel et international organisé par l'Association critérium cyclisme Saint-Amand (ACCSA). « Dès la création de notre association en 2022, nous nous sommes mis en selle pour offrir un rendez-vous cycliste de qualité, explique son président Pierre Gaumeton. Nous nous sommes dits : pourquoi pas un critérium dans notre bonne ville ? » C'est chose (presque) faite.

99 kilomètres

Le départ sera donné à 18:00, le 1^{er} septembre. De la Grand'Place, le peloton s'élancera dans une boucle de 3,1 km qu'il effectuera 32 fois. Les spectateurs pourront ainsi voir les coureurs de près toutes les 4 à 6 minutes et observer leur évolution au fil de l'effort.

Les coureurs rouleront au total 99 kilomètres. Le critérium sera commenté par un spécialiste du deux-roues : Daniel Mangeas, connu pour avoir longtemps été « la voix du Tour ». L'arrivée de la Ronde des Sources est prévue avenue du Clos vers 20:00.

Course professionnelle, préparation exceptionnelle

La course est inscrite au calendrier de l'Union cycliste internationale (UCI). Le parcours est établi, la liste des participants en train de se bâtir. Leurs noms devraient être annoncés en août, parmi eux de grands noms du cyclisme sont espérés.

L'association, en partenariat avec la mairie, s'assure de sécuriser la boucle, d'organiser les parkings pour que ceux qui résident à l'intérieur du tracé soient le moins gênés possible et pour que les spectateurs puissent venir assister à l'évènement. La vue sera imprenable peu importe l'endroit où les spectateurs se seront installés.



Les commerçants et professionnels libéraux situés dans le périmètre de la course ont été invités lundi à l'espace Jean-Ferrat pour découvrir le tracé de ce premier critérium. D'ici le 1^{er} septembre, l'allure des préparatifs ne va faire qu'augmenter ! ◀

Sport



Rugby

Un hommage à Robin Delesalle

Mercredi 7 juin, en partant à vélo du collège du Moulin-Blanc, Robin Delesalle, 11 ans, a perdu la vie. « Un drame horrible », a pointé notre maire à l'entame du conseil municipal avant d'assurer son soutien à ses proches et de demander une minute de silence pour « cet enfant dynamique et dévoué ».

« Robin était un enfant formidable, confirme Nicolas Dandre, président du Rugby Club Amandinois où le jeune Lecellois était inscrit depuis le CP. Il avait le cœur sur la main. Il avait par exemple offert ses crampons à des joueurs plus jeunes. Il avait toujours le sourire. Il était débordant de joie. Il laisse un vide énorme au club. » En sa mémoire, les rugbymen ont fait une minute de silence samedi. Les collégiens du Moulin-Blanc en ont fait de même lundi. Robin était délégué de sa classe de 6^e, tout comme il était membre du conseil municipal des jeunes de son village.



Olympiades

Quand 15 EHPAD s'affrontent sportivement...

C'est dans une ambiance de joie et de liesse que se sont retrouvés 300 résidents d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) du Valenciennois et 200 accompagnateurs à la salle Maurice-Hugot. Ce samedi 10 juin avait lieu la 5^e édition de leurs Olympiades !

Des fanions à l'effigie des résidences étaient installés dans les gradins près des supporters qui n'hésitaient pas à crier et applaudir pour que leur équipe gagne. Vêtu des couleurs des quinze établissements représentés, chacun a motivé et apporté son soutien aux 12 équipes en lice.

Des activités adaptées

Au programme de cette folle journée, des activités adaptées aux résidents, mais pas faciles pour autant. La course en relais a ouvert le bal de la compétition, s'est ensuivie une course de vélo d'appartement où les ath-

lètes devaient parcourir le plus de kilomètres possible dans le temps imparti. Le mölkky, grand classique des Olympiades était aussi de la partie tout comme le volley assis avec un gros ballon. L'épreuve phare a été le curling sur piste !

« Nous avons eu vraiment une ambiance de compétition du week-end sauf que les athlètes sont des résidents qui ont, pour certains, pas mal de difficultés et pourtant ils sont présents et tous à fond pour défendre leur couleur, souligne Arnaud Chevalier, directeur délégué aux EHPAD du centre hospitalier de Saint-Amand. Accueillir les résidents dans un gymnase est très sympa, car ça nous change d'environnement, du quotidien. Les résidents sont stimulés par cette ambiance. »

Comme toute compétition, la journée sportive s'est terminée par la remise de trophées et de médailles. ◀

Point week-end

▶ FOOTBALL

L'équipe première du SAFC a terminé, dimanche, sa saison avec une défaite face à Lesquin (1-0), mais cela n'obère en rien sa montée en Nationale 3 à la rentrée.

▶ TIR À L'ARC

Aux championnats du Nord qui se déroulaient à Douai, les Archers de Saint-Amand au Championnat du Nord ont décroché la 1^{ère} et 2^e place en distance internationale, respectivement Maxime Crépy et Hugo Gysels.

Ce dernier a également obtenu la 1^{ère} place en distance nationale, Léane Casterman la 2^e, Océance Choteau la 4^e. Patrick

Vanaecker termine 4^e de la catégorie hors classement.

▶ GYMNASTIQUE

Dimanche 11 juin se tenait le championnat régional par équipes de la Fédération sportive et culturelle de France, à Pérenchies. Les poussins de l'Amandinoise se sont hissés à la 4^e et à la 2^e place ! Les gymnastes des équipes fédérale 3 pupilles et fédérale 3

adultes terminent sur la 1^{ère} marche du podium.

Plus tôt dans la saison, les mêmes (pupilles et adultes) se sont rendus à La Talaudière pour le championnat National par équipes. Les adultes avaient fini arrivent 9^e sur 25 équipes. Les pupilles avaient décroché une très belle 6^e place !



Agenda



Un millier de canards déchainés

Le vent aura mis à rude épreuve la course de canards (en plastique) organisée, samedi 10 juin, sur la Scarpe par le Rotary Condé-Saint-Amand.

Les 1 000 volatiles ont, surtout, permis à l'association de recueillir des fonds pour ces prochaines actions caritatives.



Les enfants passent à l'interview

Dans les années 80, l'Arenbergeois Fernand Dumez est technicien télé et passionné par l'électronique. Pris par l'engouement des radios libres, il construit son propre émetteur et installe son studio composé de matériel de récupération grand-public dans la salle à manger de son habitation. Il vient de créer Radio Club. Les enfants de l'accueil de loisirs Georges-Wallers, qui travaillent sur la communication, ont été accueillis par Joris, journaliste de la radio au sein du studio d'enregistrement.

Au programme du jour, découverte des studios, rencontre avec les animateurs et chroniqueurs du direct. Les enfants ont été interviewés sur la vie en accueil de loisirs et ont pu enregistrer une émission qui sera diffusée sur 105.7fm et radioclub.fr, les jeudis 15 et 22 juin à 12:00 (re-diffusion les samedis 17 et 24 juin à 12:00).

Concert

Nos choristes avec la maîtrise de Cambrai

La section adolescents des choristes de notre école de musique va bientôt participer à deux concerts communs avec la Maîtrise de Cambrai. Celle-ci comprend une quarantaine d'enfants et une vingtaine d'adultes. Le spectacle, intitulé *The Show must go on*, reprendra les grands tubes de Queen.

Ces concerts auront lieu le jeudi 22 juin à 20:00 au Théâtre de Cambrai (entrée gratuite) et le dimanche 25

juin à 16:30 à l'Abbaye de Vaucelles. Là, le prix d'entrée est fixé à 10€ et l'inscription se fait à l'adresse : abbayevaucelles@lenord.fr

Aidants

Des après-midis de détente et répit

La Maison des Augustines met en place des après-midis de répit et détente qui sont ouverts aux aidants, c'est-à-dire ceux qui soutiennent un proche malade ou en perte d'autonomie, de l'Amandinois.

C'est un temps durant lequel chaque aidant peut prendre le temps de se relaxer grâce notamment à l'intervention de différents professionnels, comme des relaxologues, sophrologues...

Une halte répit est prévue pour permettre l'accueil de la personne aidée sur le site pendant l'absence de l'aidant.

▶ Ces rendez-vous sont gratuits. Prochaines dates : les mardi 27 juin et 18 juillet, de 14:00 à 16:30. Inscriptions au 03 56 66 01 60, 07 57 09 04 32 ou maisondesaugustines@association-bethanie.fr

JUSQU'AU 9 JUILLET

EXPOSITION

Nature en images par la Médiathèque des Encres

▶ Expo-ateliers, accessible aux horaires d'ouverture de la médiathèque

JUSQU'AU 30 JUIN

Campagne d'inscriptions aux loisirs été

Stages à l'école d'arts

▶ Rendez-vous à l'école (51 avenue des Sports) ou par mail : ecole.arts@saint-amand-les-eaux.fr

Mini-stages sportifs et accueils de loisirs et mini-séjours

▶ Rendez-vous au service Régie (cour de l'échevinage). Plus d'infos sur www.saint-amand-les-eaux.fr

LES 17 & 18 JUIN

Portes Ouvertes au moulin

par les Amis des Moulins Amandinois



▶ Sam. de 14:00 à 18:00. Dim. de 10:00 à 18:00. Entrée libre et gratuite. Baptême des deux géants du moulin par l'abbé Jean, dim. à 11:00.

DIM. 18 JUIN

■ CÉRÉMONIE

Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle

▶ 9:45 - Stèle du Général de Gaulle

Collecte de sang

▶ 8:30 à 13:00 - Espace Raymond Bédé. Plus d'info au 03 27 09 08 40

Les ateliers de la Petite Enfance

LUN. 3 JUIL.

Café Papote

Échangez avec d'autres parents

▶ 9:30 à 11:30 - Maison de l'Enfance. Sans réservation. Gratuit.

MAR. 4 JUIL.

Atelier Yoga parent-enfant

▶ 17:30 à 18:30 - Salle mairie-annexe. Sur réservation au 03 27 32 39 03. Gratuit.

Cin'Amand 03 27 40 96 69 - www.cinamand.fr

JUSQU'AU 20 JUIN



C'est magic ! de père en fils - Élémentaire - Omar la fraise - The flash - Jeanne Du Barry - Transformers : rise of the beast - Des mains en or - Spiderman - Le croque-mitaine - Petite sirène - L'amour et les forêts - Fast & furious X - L'exorciste du Vatican - Les gardiens de la Galaxie - Super Mario Bros, le film.



MER. 21 JUIN

Musiques variées et ambiance chaleureuse seront de la partie

▶ Tout le programme sur www.saint-amand-les-eaux.fr

Tout l'agenda sur  

En bref...

**Festival
de l'Eaulympisme****Les préparatifs
de la cavalcade
continuent**

Des quatre coins de notre ville s'élanceront des cortèges et des chars, préparés par des Amandinois bénévoles, le dimanche 25 juin. Même les géants se mettent à l'heure « eaulympique » pour participer.

- ▶ Ce jour-là, apportez à votre logement ou votre tenue la couleur olympique de votre quartier : blanc (centre-ville), vert (Elnon-Thumelart), jaune (Croisette-Cubray), rouge (Mont-des-Bruyères), noir (la Bruyère-Moulin Blanc-Saubois) et bleu (Moulin des Loups-Collinière-Grise chemise).

Emploi**Trouver son travail... à vélo**

Dans un cercle de cinq km autour de la ville, 297 postes de travail attendent un occupant. Dans un rayon de 10 km, ils sont plus de mille. Tels sont les chiffres qui ont incité l'agence Pôle Emploi à proposer à des demandeurs et des bénéficiaires du RSA de prendre un vélo, jeudi 8 juin, pour aller visiter plusieurs sites d'entreprises ayant

des offres à proposer. Saisir les opportunités, faire preuve d'un savoir-être, d'un esprit d'équipe, sont les premiers atouts pour décrocher un job, le savoir-faire pouvant être acquis via des formations spécifiques. Cette première initiative de Pôle emploi devrait être renouvelé ! Bravo...

Travaux**Différents chantiers
en cours dans
notre ville**

▶ La société Noréade compte fermer un compteur d'eau face au n°57 de la rue d'Orchies entre le mercredi 14 et le vendredi 7 juillet. Le stationnement y sera interdit et la vitesse de circulation réduite à 30km/h.

▶ Pour créer un branchement d'assainissement, des travaux seront effectués face aux n°85-87 de l'avenue du Collège entre le 19 et le 30 juin. La circulation sera ralentie là aussi.

▶ Afin de permettre le remplacement d'un coffret endommagé entre le 19 juin et le 7 juillet, la vitesse sera abaissée à 30km/h rue de la Louvière.

▶ Des travaux de terrassement en trottoir auront lieu route de Roubaix, face au n°650, du 26 juin au 7 juillet et amèneront un ralentissement de vitesse.

À VOS AGENDA !**LES 24 & 25 JUIN**

L'association Sculptam et les Amis des moulins amandinois vous présentent leurs travaux de l'année.

- ▶ 14:00 à 18:00 - Villa Dubois, rue Mathieu Dumoulin. Entrée libre

DIM. 2 JUILLET

Les Amis de l'église Saint-Martin vous propose une visite guidée de l'édifice à 16:00.

- ▶ Gratuite sans réservation. Visites libres tous les vendredis de 10:00 à 12:00

**QUELQUES RÈGLES...
DE BON SENS**

Bruit de tondeuse au moment du déjeuner, déjection canine ou voiture garée sur le trottoir. Ces petits riens empoisonnent la vie du quotidien.

Appliquez quelques règles de bon sens :

- Ramassez les déjections de votre chien lors des balades
- Tondez en dehors des heures de repas
- Ne brûlez pas vos déchets de jardin, déposez-les en déchèterie
- Évitez le stationnement sur les trottoirs pour

faciliter le passage des poussettes ou des fauteuils roulants. Bien vivre chez soi, c'est aussi, et d'abord, mieux vivre ensemble.

**CHALEURS : ADOPTEZ
LES BONS GESTES !**

Les températures s'annoncent élevées, prenez soin de vos seniors. Isolés ou en situation de handicap, ces derniers sont particulièrement fragiles en cas de fortes chaleurs.

Appelez-les régulièrement et/ou passez les voir à leur



domicile, dans l'idéal, deux fois par jour. Pensez à les inscrire sur le registre de l'espace Bédé pour mettre en place un suivi régulier en cas de périodes très chaudes.

- ▶ Plus d'infos au 03 27 09 08 40. Nous comptons sur votre bienveillance et votre solidarité.

COLLECTE DÉCHETS

- ▶ **MER. 21 JUIN** (déchets ménagers)
- ▶ **MAR. 27 JUIN** (déchets de jardin)
- ▶ **MER. 28 JUIN** (+ sacs jaunes/verre)

DÉCHÈTERIE

Du lun. au sam. de 9:00 à 12:15 et de 13:30 à 18:30. Le dim. de 9:00 à 12:00. Fermeture le jeu. et les jours fériés.

NUMÉROS UTILES

- ▶ Médecin de garde 03 20 33 20 33
- ▶ Smir 03 27 22 49 00
- ▶ Mairie 03 27 22 48 00
- ▶ CCAS 03 27 09 08 40

Restez en contact :

Recevez gratuitement notre LVAnews



Journal municipal réalisé par le Service Communication, 69 Grand'Place, 59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70, lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr

Impression : Imprimerie Gantier

Mariages GOUWY Anaïs & BLAIRON Antony.
DELOFFRE Fanny & LAYEMARD Dylan.

Décès MAILLARD Etienne (85 ans). MASSAMBA Nkuna (60 ans). LAGOUCHEUREK Emilia (89 ans). TELLE René (92 ans).

Menu LUN. 19 JUIN. Macédoine de légumes mayonnaise, chili con carne de bœuf bio, riz bio, chanteneige bio, pomme bicolore.

MAR. 20 JUIN. Salade pastèque olives fêta, sauté de porc au curry, macaronis bio, petits suisses sucrés, cocktail de fruits au sirop.

MER. 21 JUIN. Lentilles bio vinaigrette, lasagne aux légumes et fromage, sundae vanille caramel.

JEU. 22 JUIN. Pâté de campagne, nuggets de poisson, sauce tartare, pommes vapeur, salade verte, petit moulé aux herbes, prune.

VEN. 23 JUIN. Céleri rémoulade, couscous agneau merguez, légumes, semoule bio, yaourt aromatisé, biscuit sec.